

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2024**

**N° 2024/10.03**

L'an deux mil vingt-quatre et le dix octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11 + 3 pouvoirs

Date de convocation : 01/10/2024

**PRÉSENTS** : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, , Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, Mme PELLETIER Catherine, Mme JOLY Marie-France, M. CŒUR Sébastien, M. GARNIER Philippe.

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** : M. ASSOGBA Guillaume (Pouvoir à M. TOINON Alain), M. Philippe GARNIER (Pouvoir à Mme TOINON NICOLI Blandine), Mme DE MARI Marie-Hélène (Pouvoir à Mme PELLETIER Catherine)

**Secrétaire élu** : M. TOINON Alain.

**Objet de la délibération: RENOUELEMENT BAIL AGRICOLE SECTION AL PARCELLES N° 21/ 22/ 23/ 25/ 26 (POUR PARTIE)/ 33/ 34/ 39/ 40/ 343**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'EARL du Venet représenté par M. COQUARD Marc loue les parcelles AL 21, 22, 23, 25, 26 pour partie, 33, 34, 39, 40 et 343. Il précise que ce contrat de bail est arrivé à échéance au 31 octobre 2024 et qu'il convient de le renouveler.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la prorogation de la location des parcelles AL 21, 22, 23, 25, 26 pour partie, 33, 34, 39, 40 et 343 à l'EARL du Venet,

**FIXE** le prix du fermage desdites parcelles à **77.26 € / ha**

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme  
François DUMONT,  
Maire



Le secrétaire de séance,  
M. Alain TOINON,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TOINON', is written over a blue circular stamp.